

# INFORMATION SECURITE DES RIVERAINS



Afin de sécuriser le tunnel de la rue de la Planque et permettre à chacun de l'emprunter sans risque, Les services municipaux ont installé des barrières destinées à limiter le passage du tunnel aux piétons et deux roues non motorisés.

Ainsi tous les véhicules à moteurs sont interdits de passage. Il est demandé aux deux roues non motorisés d'emprunter la route et en cas de passage par le tunnel il est demandé de mettre pied à terre.

Ces barrières seront fermées à partir du vendredi 12.11 à 12h00.

La sécurité de chacun passe par le respect de tous.

